Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Police 2000: vers l'intégration progressive des polices cantonale et communales

Le Conseil d'Etat a pris acte du rapport de la commission Police 2000. Ce rapport propose l'intégration progressive de la police cantonale et des 69 corps communaux de police, en respectant les particularismes locaux mais en répondant aussi à un urgent besoin d'une collaboration plus étroite pour une meilleure efficacité en matière de sécurité. Police 2000 se mettra progressivement en place d'ici la fin de ce siècle.

Comment rendre le système policier vaudois plus efficace et moins coûteux? C'est pour répondre à cette question qu'un groupe de travail composé de la police cantonale et de polices municipales est constitué en 1993. Deux ans plus tard, le Conseil d'Etat donne mandat à la société Team Consult de faire des propositions pour améliorer la collaboration entre ces différentes polices.

Fin 1995, une commission est nommée pour évaluer les propositions de Team Consult. Deux ans plus tard, la commission rend son rapport au Conseil d'Etat avec trois options:

- amélioration de la situation actuelle par la mise en place d'un système intégré;

- même option, mais qui pourrait conduire après évaluation vers une police unique

- mise en place immédiate d'une police unique.

Le Conseil d'état a pris acte du rapport de la commission retenant la deuxième variante.

Concrètement, il s'agit de travailler au niveaux de quatre régions en y augmentant la collaboration opérationnelle; de mieux répartir les tâches et d'harmoniser certaines compétences entre les différentes polices; de rationaliser les permanences, éventuellement les locaux; d'envisager, au niveau cantonal, la formation commune pour l'ensemble de la police et le rapprochement des moyens informatiques et de télécommunication, notamment.

Pour mener à bien Police 2000, un Comité de pilotage et un groupe de conduite du

projet vont être créés sous la direction respectivement du chef du Département de justice, police et affaires militaires et du commandant de la police cantonale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 octobre 1997

Josef Zisyadis, chef du DJPAM; tél: 021. 316.45.00 Pierre Aepli, commandant de la police cantonale: 021. 644.80.00